

Mairie de Balgau

Contacts

Adresse place du Curé Didierjean
68 740 BALGAU

Téléphone 03 89 48 60 26

Fax 03 89 48 52 97

Email mairie@balgau.fr

Horaires

Lundi et jeudi : 10h-11h45/16h-18h

Mardi : 10h-11h45/16h-18h30

Mercredi : 10h-11h45

Vendredi : 10h-12h45

Numéros utiles

Communauté de Communes du
Pays de Brisach 03 89 72 56 49

École primaire 03 89 48 57 58

École maternelle 03 89 48 52 14

Périscolaire 03 89 34 37 72

Cabinet médical 03 89 48 61 05

Cabinet d'infirmiers 03 89 48 58 38

Centre anti-poison 03 88 37 37 37

SOS Mains 03 89 32 55 07

UEM (électricité) 03 89 72 29 90

GDF (urgence gaz nat) 08 00 47 33 33

Gendarmerie 03 89 72 56 87

Pompiers 18 ou 112

Samu 15

Police 17

La commune vous informe

Cérémonie du 14 juillet

La commune en partenariat avec le Foyer Club a organisé sa traditionnelle Fête Nationale en présence d'une foule importante.

La cérémonie a débuté avec une commémoration autour du monument aux morts et des remises de distinction aux pompiers, donateurs de sang et élus, en présence des

membres du Conseil Municipal ainsi que les enfants du Conseil Municipal Junior, de M. Eric STRAUMANN, Député, Président du Conseil Départemental, et Mme Betty MULLER, Conseillère Départementale et Maire de Geiswasser.

Le feu d'artifice a, comme à l'accoutumé, ébloui petits et grands.



Permanence des élus

Les élus peuvent également vous recevoir, le cas échéant, en -dehors des permanences, sur rendez-vous en contactant la Mairie.

Pierre Engasser Maire	Christophe Roux 1er adjoint	Chantal Bixel Adjointe	Bernard Fulhaber Adjoint	Marcel Furstoss Adjoint
1 ^{er} samedi du mois 10h - 12h sur rdv	15/09 18h - 19h	08/09 17h30 - 18h30	25/09 18h - 19h	07/09 18h - 19h

Conseil Municipal Réunion du Conseil

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu au mois d'octobre. L'ordre du jour n'est pas encore défini.

Conseil Municipal Compte-rendu du dernier conseil

Retrouvez le compte-rendu du dernier conseil sur le panneau d'affichage de la mairie.

Élections régionales Inscription

En vue des élections régionales des 6 et 13 décembre prochain, et pour permettre aux électeurs ayant fait une demande d'inscription depuis le 1^{er} janvier, la loi ouvre exceptionnellement les délais d'inscription sur les listes électorales **jusqu'au 30 septembre 2015**, pour permettre à ces électeurs de prendre part au scrutin.

Ainsi, les personnes souhaitant s'inscrire sur les listes électorales pour pouvoir prendre part au vote lors des élections régionales, doivent se rendre en Mairie pour remplir le formulaire.

Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription est automatique par le biais de fichier de l'INSEE dès lors que le recensement a été effectué.



Travaux de voirie

Courant du mois de septembre des travaux de voirie (bi-couche) seront entrepris, rue de la Gare et rue de Fessenheim de la sortie du lotissement du Clos de la Hardt jusqu'au canal.

Le montant total de ces deux portions de rue s'élève à 20 394 € TTC.

Conseil Municipal Junior Visite de la Communauté de Communes du Pays de Brisach

Le vendredi 26 juin, les membres du Conseil Municipal Junior, accompagnés du 1^{er} Adjoint Christophe ROUX, et de leur parrain Jean-Louis SCHELCHER, se sont rendus à la Communauté de Communes du Pays de Brisach à la rencontre du Président Gérard HUG, pour leur apporter des explications sur le rôle et le fonctionnement d'une intercommunalité.



Location logement communal

Le logement communal se situant au-dessus de l'école maternelle est vacant. Il s'agit d'un F3 de 75 m², 2 chambres, salon-séjour.

Le loyer s'élève à 500 € + 90 € de charges (eau + chauffage).

Les personnes intéressées doivent faire acte de candidature par écrit à la Mairie.

À vos agendas !

Fête d'automne

Dimanche 06 septembre
à partir de 10h
plateau sportif de Balgau
Repas, jeux pour petits et grands,
tournoi de foot

Fête des moissons

Dimanche 13 septembre
à partir de 15h
Thierhurst - Heiteren

Soirée blagues

Samedi 26 septembre
salle des fêtes
organisé par le Foyer Club

Salon de l'Artisanat

26 et 27 septembre
Salle des sports de
Rumersheim-le-Haut

Infos

Médiabus

Le médiabus fait sa halte à Balgau tous les 2^e lundi du mois de 13h45 à 14h30 sur la place de l'Église.

Prochain passage :

Lundi 14 septembre

Objets trouvés

Des vêtements oubliés lors du centre aéré sont à récupérer en Mairie.

Événement

Sébastien EGLER (chargé d'affaires, adjoint au chef de corps des sapeurs pompiers de BALGAU, conseiller municipal et membre de la commission communication) et Nadia BIELLMANN (future aide soignante), ont célébré leur mariage samedi 8 août entouré de leurs proches et de leurs amis .

Félicitations à tous les deux , et nous leurs souhaitons plein de bonheur.



Autres informations

Sécurité

Par arrêté du Conseil Départemental, la vitesse a été limitée à 70 km/h entre Balgau et Fessenheim.



Impôts

La campagne des avis des impôts des particuliers 2015 constitue le 2e temps fort, après la campagne déclarative, de la Direction Générale des Finances Publiques

En effet, les particuliers auront peut-être besoin :

- de corriger leur déclaration, s'ils constatent un oubli ou une erreur,
- de répondre aux organismes qui leur demande de justifier leurs revenus
- d'effectuer des démarches fiscales courantes,
- de payer leurs impôts,
- de changer leur adresse,
- de faire une réclamation...
- de poser une question

Toutes ces démarches peuvent être réalisées de façon simple, sans se déplacer en utilisant l'espace particuliers sur le site

www.impots.gouv.fr/

Lutte contre le cancer
Collecte de pousses de Taxus
Baccata

EVOGREEN Santé organise chaque année dans la région la collecte d'If Taxus Baccata pour la lutte contre le cancer.

Ces jeunes pousses, plus particulièrement les épines, contiennent une substance précieuse utilisée dans la fabrication de médicaments.

La collecte a lieu du 1^{er} juin au 31 octobre. EVOGREEN se déplace gratuitement chez vous pour récupérer ces déchets en téléphonant au

03 69 45 08 55

ou en vous inscrivant sur

www.evogreen-sante.fr



Infos Com Com

Animations Seniors

Le programme des animations Seniors de septembre à octobre est disponible en Mairie.

Infos : service animations seniors
03 89 72 02 33

Etat-civil

Naissance

Robin ENGASSER
LOICHEMOL
né le 19 juin
au foyer de Michel ENGASSER et
Gwénaëlle LOICHEMOL

Tilio FULHABER
né le 09 juillet
au foyer de Jérémie FULHABER et
Sandra LIENHART

Erwan Maël Tyméo
IMHOFF
né le 4 août
au foyer de Geoffroy IMHOFF et
Ilona BONJEAN

Mariage

Frédéric GUTHMANN et
Stella Victor
samedi 04 juillet

Sébastien EGLER et
Nadia BIELLMANN
samedi 08 août

Décès

Pierre WEISS
le 1^{er} juillet

Berthe LIENHART née KURY
le 17 juillet

Halina PALICH
le 20 août

Les bons réflexes

La tique : une menace à ne pas prendre à la légère



Une des priorités de santé publique de notre région est la prévention des maladies transmises par les tiques. Nous sommes en effet particulièrement touchés par la maladie de Lyme avec l'incidence la plus forte en France : entre 180 à 232 cas pour 100 000 habitants.

La prévention repose sur 3 principes très simples :

- se protéger pour éviter les morsures de tiques
- s'examiner au retour d'un séjour dans un milieu naturel
- se surveiller en cas de morsure et savoir quand consulter.

Pourquoi se méfier de la tique ?

Les tiques sont des vecteurs très importants de maladies en médecine humaine et vétérinaire.

Elles se nourrissent de sang et vivent aux dépens des animaux et parfois des êtres humains.

A quoi ressemble une tique ?

La tique, dont les variétés sont très nombreuses est un acarien visible à l'oeil nu mais de très petite taille.

La croissance passe par 3 stades. Elle peut piquer à tous les stades.



Où rencontre-t-on la tique ?

Les tiques vivent dans les milieux humides tels que forêt, bois, talus et les prairies.

On en trouve aussi dans les parcs des villes (espaces verts) et dans les jardins. Leur densité varie à la fois avec le degré d'humidité, de la couverture végétale et avec l'abondance de la faune sauvage.

Comment la tique s'accroche-t-elle à l'homme (ou à l'animal) ?

La tique cherche à piquer préférentiellement les zones de peau humide (pli des genoux, aisselles, organes génitaux, cuir chevelu...)

La partie avant de la tique comporte un rostre qu'elle enfonce dans la peau. Ce rostre est hérissé d'épines permettant à la tique de rester fixée dans la peau.

Peut-on éviter le risque de piqûre de tique ?

Si possible, rester sur les grands chemins et porter des vêtements clairs pour faciliter un repérage très précoce, déjà pendant la promenade.

Mais attention !

Des vêtements couvrant bras et jambes n'empêchent cependant pas une tique de se faufiler en dessous. De même, l'utilisation de répulsifs appliqués sur la peau ou sur les vêtements ne protège pas totalement d'une piqûre (aucun produit n'est efficace à 100%).

Comment repérer une tique sur son corps ?

Il est impératif au retour d'une promenade en zone à risque de s'inspecter (ou de se faire examiner par un proche) minutieusement le corps entier, cuir chevelu compris.

On peut déjà au cours de la promenade, la repérer sur ses vêtements, ou la sentir progresser sur sa peau.

Comme elle n'a pas encore eu le temps de se fixer, il est très facile de l'enlever.

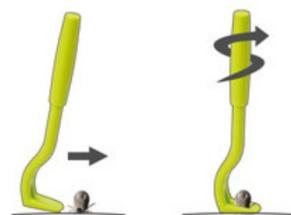
Comment enlever la tique ?

Cela se fait par un geste simple à l'aide d'un tire tique ou d'une pince fine. Il est inutile d'appliquer au préalable de l'alcool, de l'huile, de l'éther ou tout autre produit pour l'extraire.

Extraction au tire tique

- 1 Insérer la tique dans la fente du tire tique
- 2 Tourner lentement sans tirer jusqu'à ce que la tique se décroche.

C'est un procédé rapide et indolore permettant de retirer la tique en toute sécurité. Ensuite, il faut désinfecter la zone de piqûre et se laver les mains.



Avec la pince ou le crochet, toujours "dévisser" la tique

Que faire après une piqûre de tique ?

Il est indispensable de surveiller la zone de piqûre dans les jours voire dans les semaines qui suivent (entre 3 à 8 semaines).

En cas d'apparition d'une plaque rouge s'élargissant progressivement autour du point de piqûre ou d'autres symptômes comme des maux de tête, de la fièvre, une fatigue anormale, des douleurs... il faudra consulter son médecin traitant.

En effet, un traitement adapté permettra d'éviter le développement d'une maladie de Lyme ou d'une autre maladie transmise par les tiques.